



## Mandat d'étude géotechnique

Attendu que la municipalité effectue présentement une étude préliminaire pour la mise aux normes de l'eau potable;

Attendu que ce projet est subventionné par le programme d'aide financière PRIMEAU administré par le MAMH et que ceux-ci exigent qu'une étude géotechnique soit effectuée afin de connaître les sols et ainsi, avoir moins d'imprévus lors des travaux;

Attendu qu'une demande de prix a été envoyée à quatre entreprises;

Attendu que deux entreprises ont présenté une offre de services, soit :

ENGLOBE	24 275\$ plus taxes
SOLMATECH	34 500\$ plus taxes

En conséquence, il est proposé par Lucie Gilbert et résolu :  
le mandat d'étude géotechnique soit octroyé à la compagnie Englobe au montant de 24 275\$ plus taxes.

## RAPPORT DES COMITÉS

### Régie incendie

Le conseil d'administration de la régie incendie est présentement à la recherche du meilleur emplacement pour la future caserne incendie. Le terrain choisi devra être situé dans un endroit assez central afin d'assurer une bonne couverture incendie dans les quatre municipalités

Pour le procès-verbal intégral, vous pouvez le consulter au  
[www.saint-frederic.com](http://www.saint-frederic.com)



4 @ 6 au garage municipal, merci d'être venu en grand nombre



Saint-Frédéric, un vent de fierté

## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

### RALLYE

Activité de votre Bibliothèque Rayon de Soleil. Un nouveau rallye sera en vente à partir du 1er novembre. Le thème: Chant et Musique.

Venez-nous rencontrer et profitez-en pour faire un petit tour à notre nouveau local. Beaucoup de nouveautés.

### HEURE DU CONTE

Vous aimez raconter ou lire des histoires à vos enfants, pourquoi ne pas en faire profiter à plusieurs. Une fois par mois pour, environ une heure, venez lire une histoire aux tout-petits. Les livres sont fournis, possibilité d'une trousse de l'heure du conte. Vous choisissez la journée que vous désirez. Laissez-nous votre nom ainsi que votre numéro de téléphone au comptoir.

### LUTINS

Du 11 novembre au 11 décembre, sur les heures d'ouverture de la bibliothèque, viens découvrir à chaque semaine, les tours joués par les lutins. Tu découvres les tours, tu as un coupon, tu prends aussi des livres, tu as un autre coupon. Avec ces coupons, tu auras la chance **de gagner un de ces lutins, si on les attrape évidemment.**

# DÉCEMBRE 2019

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
1	2  	3 	4   	5	6	7 
8	9  	10  <b>BINGO</b>	11  	12	13 	14
15 	16 	17  	18  	19	20	21
22	23 	24 	25	26	27 	28
<b>BUREAU MUNICIPAL FERMÉ DU 23 DÉCEMBRE 2019 AU 6 JANVIER 2020</b> <b>BIBLIOTHÈQUE FERMÉE DU 18 DÉCEMBRE 2019 AU 11 JANVIER 2020</b>						
29	30	31 				



17 novembre 2019

8:00 - 12:00

Centre culturel de Tring

Pré-vente : 5\$ / Porte 6\$

Enfants 6 à 12 ans : 3\$

5 ans et moins : Gratuit



Cueillette des matières recyclables



Cueillette des ordures ménagères



Assemblée du conseil  
19:30 Centre communautaire



Villa Royale 13:30



**Horaire messe, Noël 2019**  
24 décembre  
19:00 à Saint-Frédéric



Fête de Noël  
13:00 Centre communautaire



FADOQ souper de Noël



Déjeuner anniversaire  
Âge d'Or à 8 h 00  
Bistro du Parc



FADOQ  
Cartes



**Lundi 14:00 à 15:30**  
**Mardi et mercredi : 18:45 à 20:00**  
2197, rue Principale  
418.505.0097

CONFÉRENCE 5 À 7 - **LE CHOC DES GÉNÉRATIONS**  
MERCREDI 4 DÉCEMBRE 2019  
Salle L'incomPARÉ - 775, avenue du Palais, Saint-Joseph-de-Beauce  
Cocktail dînatoire | 17 h à 18 h - Conférence | 18 h à 19 h

**Avec Carol Allain**  
Auteur, conférencier et formateur international.

Sous le couvert de l'humour, vous êtes invité à poser un regard comparatif sur les différentes générations et à cerner chacune d'entre elles pour une meilleure cohabitation intergénérationnelle.

Cette activité s'adresse aux dirigeants et gestionnaires des entreprises du territoire de la MRC Robert-Cliche.

Coût: 20\$ taxes incluses | Inscription obligatoire date limite le 27 novembre : [www.cldrc.qc.ca](http://www.cldrc.qc.ca) ou 418-397-4354 poste 221 | Places limitées



Prenez note qu'il est strictement interdit de se stationner dans les rues de la municipalité de Saint-Frédéric entre 23 heures et 7 heures pour la période hivernale, soit du 15 novembre 2019 au 31 mars 2020.

Merci de votre bonne collaboration!

La date limite pour faire l'installation de vos pneus d'hiver est le 1er décembre. Ceux-ci devront ensuite demeurer en place jusqu'au 15 mars inclusivement, après quoi il sera légal de retourner vers des pneus d'été.



#### Tournoi de cartes

Tous les mercredis à 13:00 au nouveau local au 2197 rue Principale.

#### Social de Noël

Le samedi 7 décembre, souper de Noël dès 17:00. Nous soulignerons les anniversaires de mariage, 50 et 60 ans. Invitation à tous les membres et non-membres. Musique en soirée.

Apportez votre vin!!!

Billets en vente auprès de :

M. Normand 418.426.3235  
 M. Léon-Marie: 418.426.2769  
 Mme Nicole : 418.426.2360  
 Mme Jocelyne : 418.426.3313  
 Mme Jacqueline : 418.426.2645

Coût 25.00\$

Menu : Potage, coq au porc, dessert, café ou thé.

#### Bingo

Dès 13:30 le 10 décembre, Bingo à la Villa Royale.

#### Déjeuner anniversaire

Mardi 17 décembre au Bistro du Parc à 8:00, nous soulignerons les anniversaires du mois, bienvenue à tous.



## Rubrique « Ç'a l'air que... »



La petite rubrique change un peu de nom ce mois-ci afin de répondre bien clairement à tout ce qui se raconte au sujet du déneigement de notre réseau routier municipal et pour lequel le conseil municipal a été interpellé. Vous avez ainsi l'heure juste.

Depuis que les chemins ont commencé à être déneigés au cours des années 50 et jusqu'en 2014, la municipalité a toujours effectué le déneigement de ses chemins en hiver.

En 2014, la municipalité a choisi de confier le déneigement de notre réseau routier pour un contrat de 5 saisons à Transport Mario Giguère inc de Tring-Jonction qui était le seul soumissionnaire à présenter une offre de service. Pour l'hiver 2018-2019, le montant du contrat était de 150 132\$.

Il faut bien savoir qu'entre 2011 et 2014, la municipalité avait investi 17 000\$ en réparations sur le vieux souffleur municipal et plus de 137 000\$ sur le camion de déneigement qui appartenait à la municipalité avant de le vendre pour la somme de 35 000\$ après avoir confié le contrat de déneigement.

Le contrat de déneigement a pris fin après la saison 2018-2019. La municipalité a lancé un nouvel appel d'offres pour le déneigement des chemins et encore une fois, le seul soumissionnaire fut Transport Mario Giguère inc de Tring-Jonction au montant de 155 100\$ avec augmentation progressive les années suivantes.

La municipalité a exploré plusieurs opportunités en s'inspirant de ce qui se fait dans d'autres municipalités du Québec et même dans les pays nordiques comme la Finlande et la Norvège. Nous avons aussi considéré les différentes contraintes que posent la pénurie de main d'œuvre surtout pour les chauffeurs de camions, les exigences légales imposées pour l'opération d'un camion lourd, les caractéristiques de notre réseau routier, la possibilité de gérer le déneigement sans dépendre d'un fournisseur externe, la rigueur variable de nos hivers et bien entendu, la possibilité de rendre un service adéquat au meilleur coût possible.

Après avoir étudié de nombreuses possibilités, au lieu de renouveler le contrat de déneigement, la municipalité a choisi un compromis qui minimise les risques en travaillant en toute confiance et collaboration avec les gens de chez nous. Ainsi, nous sommes vraiment très fiers d'avoir convenu une entente avec Lisa et Kevin Vachon de la Ferme Vachon inc., de St-Frédéric, pour la location d'un énorme tracteur New Holland T7-270 tout neuf au montant de 53\$ l'heure pour un minimum de 550 heures garanties par saison.

L'opération du tracteur de déneigement et du souffleur a été confiée à l'équipe de Joël Turmel des Excavations Jean Vachon inc. de Tring-Jonction pour un montant forfaitaire total de 30 000\$.

La municipalité a acquis les pneus d'hiver cloutés ainsi que tous les équipements de déneigement et l'épandeur d'abrasifs installés sur le tracteur en plus d'un autre petit épandeur d'abrasifs installé sur le petit camion rouge de la municipalité qui était déjà équipé d'une grappe. Enfin, la municipalité a aménagé une réserve d'abrasifs abritée des intempéries. Tous ces équipements ont été acquis pour un montant total d'environ 90 000\$ qui sera amorti entièrement sur 5 ans.

Le choix du tracteur présente l'avantage considérable d'offrir une visibilité exceptionnelle et un niveau de confort appréciable pour l'opérateur. Aucune inspection, registre ou permis de conduire particulier n'est exigé ce qui ouvre de plus grandes possibilités afin de recruter le personnel pour l'opération de cet équipement. Selon la rigueur de l'hiver que nous connaissons, le coût total du déneigement peut varier selon la consommation de carburant, ce qui est un risque raisonnable qui va se tempérer d'un hiver à l'autre.

Au total, un budget d'environ 130 000\$ par année a été prévu pour effectuer le déneigement de nos chemins. En plus d'une économie directe, la municipalité dégage la valeur des nouveaux équipements en peu de temps.

L'hiver qui est arrivé brusquement nous a permis de tester les performances de notre nouvel équipement. Malgré les oiseaux de malheur qui espéraient voir la municipalité faire un faux pas, l'efficacité du puissant tracteur dépasse déjà toutes les attentes et la tournée de tout notre réseau se fait plus rapidement qu'avec un camion.

La très grande majorité des citoyens comprennent certainement très bien les efforts qui sont déployés afin d'offrir le service le plus efficace possible en contrôlant la croissance des coûts. Certains secteurs de notre municipalité offrent une tranquillité appréciable, mais cela vient aussi avec des conditions climatiques particulières qu'il faut accepter selon nos choix.

Pour les abrasifs sur les routes, comme de très nombreuses municipalités le font depuis plusieurs années, nous allons réduire sensiblement la quantité d'abrasifs avant de contaminer l'eau potable avec le sel de déglacage. Il faut aussi faire notre effort en ce sens et adapter nos habitudes de conduite en conséquence.

Nous vous reviendrons avec d'autres chroniques sur ce sujet qui anime les discussions. Cela dit, vous avez aussi la possibilité de partager avec votre conseil municipal l'audace d'explorer de nouvelles façons de faire et peut-être de « tracer le chemin » sur nos routes enneigées!

Martin Nadeau  
Maire

## Vaccination et Vaccination voyage

La vaccination antigrippale est la meilleure façon de se protéger contre l'influenza et de réduire les risques de transmission à ses proches. Tous les types de clientèle peuvent être atteints par ce virus.

Si vous planifiez un voyage à l'étranger, n'oubliez pas de prévoir les vaccins nécessaires et les recommandations selon le pays visité afin de voyager sans soucis.

Pour plus d'information ou pour prendre rendez-vous, contactez-nous 418-774-9878 ou 418-397-4878 option 3 et 3.



**0514-351-5500**

Prix	Nom du gagnant
100\$	Meunerie Saint-Frédéric
100\$	Peinture Lagueux et Lafontaine
100\$	Martin Nadeau
100\$	André Paré
100\$	Ferme Place Gagné
100\$	Robert Paré
100\$	Lucie Rhéaume
100\$	Jean-Marc Lessard
Forfait à la Cache à Maxime	Henri Labbé et Pauline Jacques
Forfait à la Cache à Maxime	Jean-François Turmel et Benoit Maranda
500\$	Claudette Perreault
1 000\$	Yolande Grondin
Crédit voyage de 2500,00\$	Gaétan A. Vachon

## Roch Voisine à Saint-Frédéric

C'est en l'Église de Saint-Frédéric que Roch Voisine nous a offert un concert acoustique et intimiste le 25 octobre dernier, soit ROCH ACOUSTIC, accompagné de deux musiciens. Avec un public constitué des gens de la Beauce, de Montréal, de partout au Québec et même de la France, Roch nous a démontré que même après trois décennies, il est en mesure de se renouveler encore et encore.



C'est sans aucune doute « une nouvelle façon de voir et entendre Roch Voisine inspiré, inspirant, un concept unique. L'expérience d'un auteur-compositeur-interprète qui a su ... rester présent, actuel et fidèle à son public. Un nouveau spectacle signé Roch Voisine « version UNPLUGGED », qui révèle ses vraies couleurs et qu'il vous » a présenté humblement.

Que ce soit l'incontournable *Hélène*, *Laisse-la rêver* ou *La promesse*, il a su tisser des liens avec un public tout aussi fidèle, en racontant des anecdotes et en étant plus près de sa vraie nature, sans artifice.

Roch Voisine nous a démontré que non seulement il est un exceptionnel auteur-compositeur-interprète mais qu'il sait s'approprier les chansons des autres pour nous les servir à sa manière, que soit l'inoubliable *Smile*, à la façon Forever Gentleman, ou la magnifique *Perce les nuages*, sa prestation était sublime, à nous donner des frissons.

Ses classiques ne vieillissent pas et se marient très bien avec ses nouvelles chansons et même après trente ans de carrière, il sait raviver la flamme des spectateurs.



Dans le cadre du programme de bourses de la Fondation Desjardins, la Caisse est ravie d'annoncer que madame Danie Latulippe est l'heureuse bénéficiaire d'une bourse d'études d'une valeur de 1000 \$.

« J'ai dû réorienter ma carrière. J'ai décidé de me diriger vers la cuisine parce que cela a été un rêve pour moi. Il n'a pas été facile pour moi de retourner sur les bancs d'école mais, grâce à de bons enseignants, un bon entourage et mon désir de vouloir réussir, la situation est très enrichissante et plus facile. », a mentionné notre lauréate.

La candidature de madame Latulippe a été sélectionnée parmi plus de 24 000 candidatures soumises en 2019.

M. Martin Chateaneuf, directeur général de notre caisse et Mme Sabrina Labrie, jeune administratrice de la relève et ambassadrice de la Fondation Desjardins, ont procédé à la remise de la bourse.

Toutes nos félicitations !